

Les réunions de quartier de retour

Le Collège communal souhaite remettre en place les réunions de quartier après deux années perturbées par la crise sanitaire.

« J'ignore, comme vous, quelle sera la situation dans les mois qui viennent mais j'ai souhaité, avec Pierre Navez, l'échevin de la Participation, et l'ensemble du Collège, relancer les réunions de quartier », explique la bourgmestre, Marie-Eve Van Laethem. « Les remarques, demandes et suggestions exprimées par les uns et soutenues par les autres sont précieuses pour notre Collège qui se veut proche des préoccupations de chacun ».

Les réunions se tiendront le mardi à 19h (sauf pour Ragnies). Voici la répartition par quartier et le lieu de rendez-vous.

Donstiennes : 8 février à la maison de village de Thuillies.

Abbaye d'Aulne : 15 février au Café Leblon

Biercée : 8 mars à l'école communale de Biercée

Gozée Là-Haut/Bois du Prince : 15 mars dans le réfectoire de l'école de Gozée Là-Haut

Thuin Ville Haute/Berceau : 19 avril au café du Berceau

Biesme-sous-Thuin : 3 mai à l'école communale de Biesme-sous-Thuin

Gozée centre : 10 mai dans le réfectoire de l'école de Gozée centre

Thuin Ville Basse/Maladrie-Maroëllles : 14 juin à l'école industrielle de Thuin

Ragnies : mercredi 6 juillet au salon communal de Ragnies.

Le port du masque est obligatoire et la distanciation sociale sera appliquée. Néanmoins, avant de vous rendre sur place, vérifiez si la réunion est maintenue auprès de votre représentant de quartier ou du service Relais Citoyens. En cas de conditions sanitaires trop strictes, celle-ci sera reportée.

Tous les quartiers ne sont pas repris dans cette liste. Le calendrier des réunions de quartier qui iront lieu en deuxième partie d'année sera dévoilé plus tard.

Service réorganisé

Le service Relais Citoyens a également subi une réorganisation. Désormais, Madame Demanet (christelle.demanet@thuin.be ou 071/55.94.78) s'occupe des rela-



Des rencontres très appréciées des citoyens. © Ville de Thuin

tions avec les représentants de quartier, organise les réunions et gère le suivi des demandes vers les différents services communaux qui les traiteront. Elle a aussi pour mission d'organiser le Conseil des quartiers et la gestion administrative du budget participatif, en collaboration avec Madame Creusen (elise.creusen@thuin.be ou 071/55.94.56). Les citoyens qui possèdent un projet pour leur quartier peuvent remettre leur dossier (explicatif et chiffré) aux deux agents mentionnés précédemment pour le 21 juin au plus tard. 2020 devait être une année d'élection des représentants de quartier mais cela n'a pu se faire en raison

de la crise sanitaire. Ces élections auront lieu cette année. Le vote se déroulera lors de chaque réunion. Les citoyens qui souhaitent s'investir dans leur quartier peuvent poser leur candidature si possible 5 jours avant la rencontre de quartier.

Comment ? Soit par courrier à l'adresse Grand'Rue 36 - 6530 Thuin, par téléphone au 071/55.94.78 ou via christelle.demanet@thuin.be. Les candidatures seront encore acceptées lors de la réunion. La présence du candidat est nécessaire lors du vote en réunion de quartier. Le formulaire pour postuler est disponible sur www.thuin.be. ■

